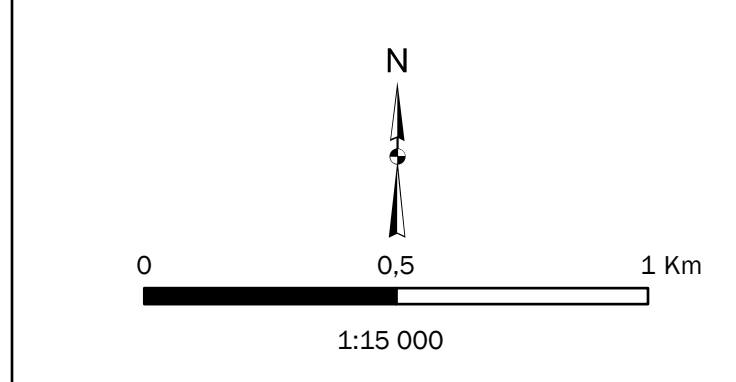


- Éléments de bases**
- Limite de lot
 - Limite de la municipalité
 - Périmètre d'urbanisation
- Classe de route**
- Autoroute
 - Nationale
 - Régionale
- Contraintes naturelles**
- Cours d'eau verbalisé MAPAQ
 - Noyau de conservation
 - Zone mouvement de terrain
- Zone inondable de recurrence**
- 100 ans
 - 20 ans
- Contraintes anthropiques**
- Étangs aérés
 - Site de matériaux secs
 - Ouvrage de prélèvement des eaux - catégorie 1
 - Ouvrage de prélèvement des eaux - catégorie 2
 - Ouvrage de prélèvement des eaux - catégorie 3
 - Environnement sonore perturbé
- Aire de protection des sources d'eau**
- Immédiate
 - Bactériologique
 - Virologique
 - Noyau de conservation



Municipalité : **Saint-Esprit**

Titre du plan : **Annexe B
Plan des contraintes**

Propriété :

- Système de réf. géodésique : GCS North American 1983, NAD 83
- Projection cartographique : Mercator transverse modifiée
- Format : A3x4E
- Dessiné par : Jérémie Tremblay
- Approuvé par : Jean-François Boileau
- Numéro : 025-117-68308
- Date d'exportation : 2025-08-14 20:37

Sources :

- Aire de protection, Municipalité de Saint-Esprit, 2021
- MELOPP-2023
- Matrice graphique, MRC de Montcalm 18 novembre 2024
- Cours d'eau verbalisé, MRC de Montcalm 2024
- Zone inondable, MRC de Montcalm
- Zone de mouvement de terrain adoptée au SAR RS01-2019
- Découpage administratif 1/20 000, MRN 2024

IMPORTANT - CETTE CARTE N'A AUCUNE VALEUR LÉGALE
La MRC de Montcalm et la municipalité de Saint-Esprit ne peuvent garantir la véracité, la précision et la mise à jour des données figurant sur la présente carte. Seul un arpenteur-géomètre est habilité en vertu de la loi à effectuer la délimitation de propriété et à réaliser des plans d'arpentage.